



la fédé
100%
HANDINAMIQUE

pour la réussite des jeunes handicapés

RAPPORT MORAL

2021-2022



06-07 novembre 2021 : reprise de nos rencontres nationales en présentiel !

RAPPORT MORAL 2021-2022

Par Pierre MIGNONAT

Président de 100% Handinamique pour le mandat 2021-2022

Introduction

Nous sommes au crépuscule d'un mandat et à l'aube d'un autre, ce qui est susceptible d'entraîner des changements. Tout d'abord, je dois vous annoncer qu'il s'agit de la dernière assemblée générale que je présiderai, en tant que président de 100% Handinamique. Vous, membres réunis en assemblée générale, êtes souverains pour élire, tout à l'heure, le nouveau conseil d'administration, qui à son tour, en son sein, élira le nouveau Bureau dans lequel, si vous me faites à nouveau confiance, je souhaite occuper un autre poste afin de continuer d'animer et de participer à la vie de cette association qui m'est extrêmement chère. Avant toute chose, l'année qui vient de s'achever, a été très riche en événements. Vous me ferez grâce de tous les évoquer ici, mais je suis très fier de toutes les réalisations, concrétisations et événements qui ont émaillés mes mandats, et tout particulièrement sur ce mandat 2021-2022. Un rapport d'activité, préparé par l'équipe permanente, vous permettra de les apprécier dans leur ensemble.

Cependant j'aimerais revenir sur certaines réussites particulièrement importantes (I) qui émaillèrent l'année dernière. Je souhaiterais, aussi, mettre à l'honneur les projets entamés sur la présente mandature et qui sont sujets à être poursuivis et menés à leur terme en 2022, voire 2023 (II). Enfin, le présent rapport moral sera l'occasion de revenir sur les orientations stratégiques du précédent rapport, chose aisée puisque j'étais déjà aux manettes, ainsi que de vous exposer et de vous soumettre les nouvelles orientations stratégiques, que nous vous proposons, dont certaines ne vous surprendront pas car elles étaient déjà présentes l'an dernier, ce qui signifie juste qu'elles sont particulièrement importantes et se doivent d'être réitérées (III).

I. Les réussites du mandat

Parmi les belles réalisations de l'année écoulée, je souhaite retenir et mettre dans la lumière, notre changement de nom (A), le rapport alternatif (B), le partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité (C), notre webinar sur la mobilité internationale (D), et bien évidemment, l'anniversaire de nos 10 ans (E).

A. La FÉDÉEH devient 100% Handinamique

Le 14 janvier dernier, lors d'une cérémonie de vœux exceptionnelle pour notre association, nous avons dévoilé notre nouveau nom, en inaugurant du même coup notre salle de réunion et de visio-conférence. C'est ainsi que la FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour la Dynamique Études et Emploi avec un Handicap) est officiellement devenue « 100% Handinamique, pour la réussite des jeunes handicapés » avec pour nom d'usage « fédé 100% Handinamique ». La cérémonie a aussi été l'occasion de faire le tour de nos différentes activités associatives illustrées par leur salarié respectif. Bien qu'en comité restreint, ce fut le premier événement à nouveau en présentiel. Malheureusement pour peu de temps puisque nous avons dû revenir au virtuel pour nos rencontres nationales d'hiver et de printemps.

Pourtant, bien qu'au combien importante, l'annonce de notre nouveau nom ne fut pas le projet majeur de 2021, mais notre rapport alternatif présenté devant le comité des droits des personnes handicapées des nations unies.

B. Le rapport alternatif soumis à l'ONU

Régulièrement, la France, signataire de la CIDPH (convention internationale des droits des personnes handicapées) est auditionnée par le comité des droits des personnes handicapées des nations unies, afin d'apprécier dans quelle mesure ladite convention est appliquée. L'Etat doit adresser un rapport officiel, et les associations ou organisations non gouvernementales peuvent rédiger des rapports alternatifs. Nous, 100% Handinamique, avons saisi, cette opportunité pour pointer certains dysfonctionnements constatés et proposer des solutions pragmatiques susceptibles d'y remédier. A l'initiative de Frédéric SICARD, membre de notre comité d'éthique et de veille, une petite équipe issue des principales commissions thématiques de notre réseau d'entraide s'est constituée en vue de rédiger ledit rapport, fruit de plusieurs mois d'échanges, de discussions et de réécritures. Il aborde des sujets aussi variés que la gouvernance du CNCPH (conseil national consultatif des personnes handicapées), l'éducation, l'enseignement supérieur, la mobilité internationale ou la citoyenneté et la pleine participation à la vie politique, ce qui est particulièrement d'actualité. Ainsi, la notion d'aménagements raisonnables, qui constitue une notion clé aux yeux du comité des droits des nations unies, inclut l'accessibilité des bureaux de vote et des campagnes électorales des différents candidats aux élections présidentielles à venir.

Ce rapport alternatif, rédigé en français, puis traduit en anglais et en espagnol pour sa synthèse, a été la pierre angulaire du corpus de plaidoyer, sur lequel, depuis 18 mois, Thomas FAUVEL travaille sans relâche.

Pour conclure, sachez que ce travail a été largement salué par le comité des droits des personnes handicapées des nations unies, lors de la présentation de nos mesures phares, en sa séance privée avec les associations, du 16 août dernier. De même, à l'occasion de nos 10 ans, Monsieur BURGUBURU, président de la CNCDH (commission nationale consultative des droits de l'Homme), a tenu à saluer le fait qu'une association telle que la nôtre porte un plaidoyer aussi sérieux, fort et étayé.

C. Le partenariat avec le barreau de Paris Solidarité

C'est une belle histoire, qui s'est écrite et qui continue de s'écrire. Grâce à Thomas GRAFF, membre des amis de la Fédé qui travaille pour le Barreau de Paris (BPS), nous avons été mis en relation avec Théodore MALGRIN, responsable de la coordination du fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » (BPS) qui s'est fixé comme objectif prioritaire en 2021 de soutenir les projets associatifs favorisant l'accès au droit des jeunes de 16 à 25 ans. En effet, jusqu'à présent, notre commission pépinière des droits organisait, à l'occasion de chaque rencontres nationales, un atelier de conseil aux étudiants afin de répondre à leurs questions en matière de vie quotidienne ou de soucis administratifs, voire juridiques, le cas échéant, en one to one, mais avec des bénévoles. L'idée du partenariat avec le BPS, a été de transformer ces échanges individuels en de véritables permanences juridiques animées par des avocats recevant en première consultation, des étudiants et jeunes handicapés. Il s'agit ainsi d'apporter un premier regard juridique sur leurs questions ou difficultés d'accès au droit, comme tout justiciable, ou bien plus précisément sur celles liées au handicap, et ce en *pro bono*. Piloté par Güler KOCA, notre chargée de mission bénévole « défense et accès au droit », le projet a rencontré un vif succès lors des deux fois où il a été déployé : la première fois dans le cadre de nos RN (Rencontres nationales) virtuelles de juin ; la deuxième fois en novembre, lors de notre premier grand événement à nouveau en présentiel. Récent et naissant, ce dispositif comporte encore des imperfections que nous allons nous efforcer de gommer grâce aux ajustements qui s'imposent.

Parallèlement à ce partenariat opérationnel, nous avons saisi l'opportunité de l'appel à projet de BPS pour présenter notre projet d'intégrer à notre nouveau site internet une plateforme spécifique pour l'accès aux droits permettant de recevoir des demandes au fil de l'eau et ainsi mieux préparer les consultations ou bien, en cas d'urgence, d'apporter une réponse d'avocat en dehors de nos RN. Preuve qu'il croit en notre initiative, le BPS a finalement attribué pour la mise en place de cette solution numérique adaptée, renforçant sensiblement l'efficacité du service, la somme de 5000 euros. Il s'agit maintenant de roder le dispositif et de l'expérimenter en région, quand nous y ferons de nouveau des rencontres nationales. A noter : la plateforme étant numérique, rien n'interdit que des avocats non parisiens y soient associés, et concourent ainsi à un meilleur accès au droit des jeunes en situation de handicap.

D. Le webinaire sur la mobilité internationale

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées organisée par LADAPT et dont 100% Handinamique est partenaire officiel depuis 3 ans, nous avons été invités à co-organiser le webinaire de clôture, consacré à la mobilité internationale des jeunes, en écho au caractère européen de ladite semaine. Le webinaire, s'est déroulé le 19 novembre 2021, dans les locaux de LADAPT pour ce qui est du plateau des intervenants, et entièrement en ligne pour le public. Ouvert par Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Eric BLANCHET, président de LADAPT et moi-même, il a fait la part belle aux témoignages de jeunes partis ou non en mobilité. Madame la ministre, en visioconférence depuis l'ambassade de France au Portugal, a pu rester parmi nous pendant

une heure, ce qui lui a permis de rebondir, réagir et questionner les témoins. Modéré, de main de maître, par Güler KOCA, administratrice de l'association, le débat a donc largement donné la parole à des membres de l'association comme Pauline ARNOULD, Sammy ROCHDI ou Emeline, une jeune empêchée de partir du fait de ses pathologies, mais désireuses d'expliquer pourquoi pour elle les alternatives au départ physique qui lui ont été proposées étaient les plus raisonnables. L'échange a également pu bénéficier de la contribution de représentants de L'AGEFIPH et de l'entreprise Thalès, dont le directeur de la mission insertion, Gérard LEFRANC, a mis le focus sur les enjeux de l'accompagnement de l'alternance. A signaler également, lors des échanges avec le public, l'intervention de Xavier QUERNIN, représentant bien connu du groupe handicap de la conférence des grandes écoles avec qui nous portons depuis 2017 un plaidoyer pour la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Enfin, Frédéric SICARD, en tant que secrétaire général adjoint de LADAPT, a synthétisé le propos en conclusion du webinar qui a regroupé une soixantaine de participants en direct, et peut être visionné sur la chaîne *Youtube* de LADAPT. D'ores et déjà, nous pouvons vous convier au prochain webinar sur la mobilité internationale, lors de la prochaine semaine pour l'emploi, que Frédéric a appelé de ses vœux afin d'apprécier dans quelle mesure la situation aura évolué dans un an.

E. La conférence anniversaire de nos 10 ans

Maintes fois repoussés, nous avons enfin pu fêter nos 10 ans comme il se doit, le 2 décembre dernier. En cette veille de la journée internationale des personnes handicapées nous avons choisis de convier à la cité internationale universitaire de Paris, nos membres, sympathisants et parties prenantes dans le cadre d'une grande conférence résolument tournée vers l'avenir, puisqu'intitulée : « Jeunes, Handicap et Société inclusive : quels enjeux pour demain ? » La manifestation a bénéficié des hauts patronages des ministres de l'Emploi, de l'Enseignement supérieur, du Handicap et de la Jeunesse ainsi que de leurs messages de soutien, auquel s'ajoutait notamment celui du Directeur général de l'International Disability Alliance, qui représente les ONG du handicap au plan mondial.

Après une présentation de notre Livre blanc par 6 de ses co-auteurs en situation de handicap, 3 femmes et 3 hommes, nous avons décliné le thème de la conférence en quatre tables rondes, également co-animées, à chaque fois, par un couple mixte de jeunes handicapés membres de notre réseau d'entraide. Chaque débat, consacré à nos valeurs fondatrices ou à l'engagement pour une société inclusive des jeunes, des réseaux associatifs étudiants ou des acteurs politiques et économiques, a réuni un grand nombre de personnalités et d'experts. Ainsi M. BURGUBURU, président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme nous a fait l'honneur d'introduire cette journée et Jérémie BOROY, son homologue du Conseil national consultatif des personnes handicapées, nous a fait l'amitié de s'associer à l'échange autour de nos valeurs d'empowerment et de pairémulation et leurs enjeux à venir. Pour sa part, Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, nous a adressé un long message vidéo en introduction de la table ronde consacrée aux études et à l'emploi, à laquelle participait notamment Eric BLANCHET, président de LADAPT, membre et soutien de 100% Handinamique de la première heure. Sans pouvoir ici citer chacun, je remercie encore pour leur précieuse contribution la députée Jacqueline DUBOIS, les présidents d'Animafac, du BNEI et de la FAGE, les représentants du Ministère de

l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, de la Conférence des grandes écoles, du CNCPH, de Droit au Savoir, de Thalès et de l'ARES, ainsi que les sociologues Eve GARDIEN et Anne REVILLARD, et les chroniqueuses radio Laëticia BERNARD et Caroline PILASTRE. Leurs précieuses contributions ont fait la qualité de cette conférence à laquelle il faut bien entendu encore associer les administrateurs co-animateurs des tables-rondes : Alexandra, Jessica, Manon, Raphaëlle, Adrien, Hussein, Samy, Thomas, ainsi que mes chers prédécesseurs : Thibaut, Adrien, Samuel et Jessica pour l'incontournable message de clôture des présidents autour de notre gâteau décennal.

Pour finir, cette mémorable journée d'anniversaire s'est achevée par une soirée conviviale, ponctuée d'interludes animés par Nacer ZORGANI, membre de longue date et humoriste à ses heures. Entre autre, votre humble serviteur a joué du piano à queue de la salle de gala, une membre nous a fait bénéficier de ses talents de chanteuse et notre éminent maître de cérémonie nous a fait le plaisir d'un extrait de son spectacle. Tout ceci s'est gentiment fini vers minuit, heure où notre carrosse fédérale s'est retransformé en citrouille.

Quelques messages de soutien à l'occasion de notre conférence des 10 ans :



C'est une fierté de vous accompagner, car je sais que votre action est juste et qu'elle est nécessaire. Nous œuvrons pour une société plus inclusive. (...) Cela se fait quotidiennement, main dans la main.

Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Confiante dans votre capacité à rester une précieuse source d'inspiration pour que la société française reflète toujours davantage les attendus de la convention internationale du droit des personnes handicapées, ratifiée l'année de votre création, (...) j'adresse à la fédé 100% Handinamique tous mes vœux de succès pour la décennie à venir.

Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées



En 10 ans, la fédération 100 % Handinamique n'a jamais failli dans sa mission d'inclusion. Ce grand mouvement de jeunesse est une chance et une force pour notre pays. Grâce à vos actions, vous permettez à de nombreux jeunes de se conforter dans leurs parcours de formation et d'insertion et pour cela nous vous sommes extrêmement reconnaissants.

Sarah El Aïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement



Le travail important fourni durant la précédente décennie par la fédé 100% Handinamique (...) mouvement unique en son genre (...) et l'acquisition d'une dimension internationale lui permettant de porter les idées et opinions de ses membres au-delà des frontières (...) peut servir d'exemple à de nombreuses autres initiatives nationales de jeunes handicapés.

Vladimir CUK, Directeur général de l'International Disability Alliance



10 ans, un bel âge pour montrer la force militante qu'il y a derrière pour arriver à positionner l'association comme elle est aujourd'hui. Merci pour ce que vous avez fait, ce que vous faites et ce que vous allez encore faire.

Jérémie BOROY, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées



Ensemble, continuons d'œuvrer en faveur d'une plus grande équité et d'une plus grande accessibilité des jeunes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur. Vous pouvez compter sur la mobilisation des Grandes écoles pour poursuivre la dynamique inclusive engagée à vos côtés !

Laurent CHAMPANEY, Président de la Conférence des grandes écoles

II. Les projets entamés et à suivre sur le prochain mandat

En 2021, certains projets ont été initiés, ils ont vocation à être poursuivis en 2022, voire en 2023. A ce titre, je songe à un événement majeur d'envergure internationale (A), au débat avec les candidats à l'élection présidentielle (B), et aux différents partenariats stratégiques à mener à bien (C).

A. L'international : le futur de 100% Handinamique

Notre dimension internationale s'est déployée avec le rapport alternatif et notre nomination au CNE (comité national d'évaluation) d'Erasmus+ jeunesse, où Pauline ARNOULD et Güler KOCA, nous représentent. Mais ceci, ne constitue que la première pierre de l'édifice international que nous souhaitons construire à travers la mise en place de tout un réseau européen. Cela passe d'abord par l'invitation d'une dizaine de jeunes européens venant de 3 ou 4 pays différents à nos rencontres nationales de printemps. En même temps, nous étudions la meilleure façon de solliciter Erasmus+ jeunesse dans la perspective d'un événement international de grande ampleur avec conférences et ateliers, dans l'esprit qui pouvait animer nos Rencontres SENS LAB autour du handicap sensoriel en 2016 et 2018. Enfin, ledit événement permettrait à 100% Handinamique de lancer une dynamique de nature à favoriser l'émergence d'homologues européens. Nous pensons en effet que, sauf exception, il n'existe pas d'organisation similaire à la nôtre à l'étranger, où nos interlocuteurs sont soit des associations de jeunes, soit des associations de personnes handicapées, mais pas les deux à la fois.

Bien que l'international ne soit pas le sujet majeur, nous comptons quand même indirectement y faire allusion lors du débat avec les candidats à l'élection présidentielle.

B. Le débat des candidats à l'élection présidentielle

Les 10 et 24 avril prochains auront lieu les prochaines élections présidentielles. Comme à chaque élection, notre association organise un débat public avec les représentants des principaux candidats, avec la différence cette année que nous le faisons en consortium avec 3 associations majeures : LADAPT, la CFPSAA, représentant les personnes avec un handicap visuel, et l'APHPP : Association pour la Prise en compte du Handicap dans les Politiques Publiques et Privées. Date est prise le 23 mars prochain dans les studios de Radio France pour un événement qui espérons le permettra de remettre le handicap à l'honneur au sein de cette campagne.

C. Les partenariats stratégiques

Notre conférence anniversaire du 2 décembre a permis d'illustrer ou d'esquisser des partenariats stratégiques qui se doivent d'être soutenus et développés. Avec la FAGE, nous devons nous rencontrer en inter-Bureau, ce qui nous donnera notamment l'opportunité d'évoquer le sujet des césuriens, car ils en comptent beaucoup au sein de leur

Bureau national et nous nous interrogeons sur la pertinence d'en avoir également. Occasion aussi de renforcer notre relation avec Paul MAYAUX, président de la FAGE, qui était intervenu sur la table ronde des têtes de réseaux étudiants lors de notre journée d'anniversaire. De même, le BNEI prend sa place dans l'écosystème du handicap étudiant et je tiens à saluer ici l'implication croissante des élèves ingénieurs dans nos actions qui pourrait légitimement trouver sa traduction par une participation plus active dans nos instances. En ce qui concerne *Animafac*, nous souhaitons maintenir et entretenir nos liens avec cette tête de réseau étudiante, ouverte sur le handicap, et dont le maillage spécifique peut certainement offrir à nos programmes une visibilité accrue. Après avoir accueilli des services civiques de ce réseau sur nos RN de printemps 2019 et participé avec plaisir à leurs universités d'été de 2020 et 2021, nous estimons opportun de resserrer encore nos liens avec eux par des actions communes, des collaborations, voire en rejoignant leur conseil d'administration. C'est trois organisations sont, comme vous le verrez dans notre rapport d'activité, les partenaires de notre nouveau label « association étudiante 100% Handinamique pour une société inclusive ». Enfin, j'ai rencontré le 6 janvier Anne RENOUD et Bruno GENDRON, respectivement présidente et premier vice-président de la fédération des aveugles de France dont nous avons convenu de l'opportunité d'établir des relations pérennes avec les associations membres, soit parce qu'elles comptent des jeunes en leur sein, soit parce qu'elles possèdent des services d'insertion professionnelle.

Quelques messages de soutien à l'occasion de notre conférence des 10 ans :



Entre projets associatifs et accessibilité dans l'ESR, les personnes en situation de handicap ne doivent plus être mises au second plan. Dans cette perspective nous nous félicitons de notre adhésion croisée avec la fédé 100 % Handinamique qui est depuis 2015 membre associé de notre fédération. Forts de ce cadre partenarial étroit, la FAGE et la fédé 100 % Handinamique portent des travaux et des projets communs. (...) Saluant cette première décennie de mobilisation de la jeunesse pour une société plus inclusive, nous nous réjouissons à l'idée d'ouvrir avec la fédé 100 % Handinamique une nouvelle décennie de collaboration constructive.

Paul MAYAUX, président de la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes)



En bref, le partenariat avec la Fédé 100 % Handinamique est précieux pour un réseau généraliste comme le nôtre et nous sommes ravis de pouvoir compter sur votre expertise pour agir et accompagner les associations étudiantes afin que celles-ci deviennent plus inclusives !

Christophe GAYDIER, président d'Animafac



La Fédé a su nous accompagner et est désormais notre principale partenaire sur ce sujet du Handicap. (...) Le BNEI est donc très fier de participer à ce label pour les associations, notamment en étant membre du jury. (...) Merci à elle pour la mise en place, lors des derniers confinements, d'une plateforme d'entraide dans ce sens. Le BNEI soutient ce dispositif, maintenant permanent, permettant à des jeunes d'être accompagnés dans leur scolarité par des élèves ingénieurs. .

Maxime RENAULT, président du BNEI (Bureau national des élèves ingénieurs)

III. Les orientations stratégiques

En matière d'orientations stratégiques, il faut opérer une distinction entre les orientations votées à la précédente assemblée générale (A) et celles que nous vous proposons de voter (B).

A. Retour sur les orientations 2021

En 2021, comme à chaque assemblée générale, le rapport moral, qui est soumis à votre vote, s'est conclu par les orientations politiques. Il s'agira, ici, de faire un bilan des orientations que vous avez validées l'an dernier et dont certaines se retrouveront en 2022 pour être approfondies. Le coup d'œil dans le rétroviseur concernera la formation (1), le maillage territorial virtuel/physique (2), la synergie entre réseau d'entraide et réseau associatif (3), le rabaissement de l'âge moyen de cadres bénévoles (4), et enfin, l'internationalisation de notre plaidoyer (5).

1. La formation

En 2021, pour la première fois, nous avons organisé un wef (week-end de formation) du Bureau, qui a aussi engagé la participation de l'équipe permanente. Les retours en ont été très positifs et au moment où j'écris ces lignes, nous sommes déjà en train de lancer la nouvelle édition. Ainsi, ce temps est appelé à s'ancre dans nos usages.

De même, les associations étudiantes bénéficient de formations nouvelles via le label 100% Handinamique lancé le 1er avril 2021. Nous nous attendons à une augmentation sensible des candidatures, donc plus de jurys d'attribution à prévoir pour un nombre croissant d'associations formées et labélisées.

Qui plus est, les associations ont pour la première fois pu participer activement à notre week-end d'université d'été, dans un cadre très convivial et bucolique. Leurs retours sont enthousiastes, et ont permis de mieux nous connaître, favorisant des collaborations qui, par exemple, ont conduit à l'animation commune de notre commission séduction par son référent bénévole et la fédération des étudiants sages-femmes.

Mais, pour réellement toucher les associations, il faut aller à leur rencontre en répondant à leurs sollicitations. Les demandes étant multiples, variées et parfois simultanées, nous avons depuis plusieurs années une équipe d'ambassadeurs bénévoles qui se déplacent sur les événements où notre présence est requise. L'avancée de ce mandat a été la création de différents niveaux de formation d'ambassadeurs : le niveau 1 permettant déjà de répondre à certaines sollicitations, et le niveau 2 d'agir sur un spectre plus large. Un niveau formateur a aussi été créé afin d'animer les séances de formations des ambassadeurs.

Enfin, cet axe formation s'est traduit par de nouveaux ateliers sur nos rencontres nationales. D'une part, pour créer et monter son association de façon intelligente, pérenne et inclusive. D'autre part, pour former et sensibiliser les élus étudiants afin qu'ils soient capables d'intégrer la dimension du handicap dans leurs missions.

La formation permet d'élever les compétences handicap quand le maillage territorial permet d'élargir notre champ d'action.

2. Le maillage territorial virtuel/physique

Nous sommes une association d'envergure nationale, ce qui pose régulièrement la question du maillage territorial, que ce dernier soit physique ou virtuelle. Avons-nous atteint nos objectifs ? Je ne saurais l'affirmer. Ce que je peux dire, c'est que notre plateforme d'entraide en ligne lancée pendant le premier confinement, nous a permis de toucher des jeunes dans des territoires où nous n'étions pas car éloignés des grands centres universitaires. Ceci dit, nous ne sommes pas pour autant présents dans toutes les grandes villes. Nous avons un gros pôle à Poitiers, un pôle Rhône-alpin éparpillé, et des membres dans l'Est et le Nord. Peu présent sur le sud-ouest, notamment à Bordeaux, nous avons des membres en Bretagne mais moins en Centre-Val-de-Loire. Comment rayonner plus uniformément sur le territoire national ? La question reste entière. Pour ma part, je suis en train de réactiver le pôle lyonnais. A l'heure où je vous parle une réunion a pu se tenir pour voir sous quelles modalités, en lien, éventuellement, avec une MJC accessible à tous.

Ceci dit, notre dynamique ne passe pas que par un maillage territorial de qualité, mais aussi par une meilleure synergie entre réseau d'entraide et réseau associatif.

3. La synergie, réseau d'entraide, réseau associatif

En 2021, s'est amorcé un rapprochement entre le réseau d'entraide et le réseau associatif qui a déjà donné de légers fruits suite à notre dernière université d'été et à une première réunion « inter-inter », c'est-à-dire « inter commissions » et « inter associations ». Nous y reviendrons.

4. Le « rajunissement » des cadres bénévoles

Force est de constater que les « cadres » de l'association vieillissent et ont quelque peu du mal à trouver une relève. Notamment, en ce qui concerne les référents de commission, les administrateurs et les membres qui constituent le Bureau dont la moyenne d'âge avoisine plus la trentaine que la vingtaine. Il convient donc d'ouvrir davantage nos mandats à travers diverses actions que je développerai également dans les orientations 2022, même si la charte africaine de l'enfance considère qu'on est jeune jusqu'à 35 ans, soit la limite d'âge de notre collègue « étudiants et jeunes diplômés handicapés ».

5. L'internationalisation du plaidoyer

En presque 10 ans, l'association a su développer, relayer et renouveler divers plaidoyers qu'elle a pu soutenir auprès des autorités compétentes. Maintenant, l'enjeu est de pouvoir étendre le plaidoyer à l'échelle européenne voire internationale. En 2021, nous avons commencé à le faire à travers le rapport alternatif qui est déjà une belle réussite. Mais il est clairement évident que nous devons accentuer l'internationalisation de nos revendications dont le socle est la convention internationale des droits des personnes handicapées ratifiée par la France l'année de notre naissance. Ce qui m'amène, de façon logique à évoquer la prochaine mandature.

B. Les orientations stratégiques 2022

Les orientations stratégiques que nous vous proposons pour la prochaine mandature sont au nombre de 5. D'abord, il s'agit d'orientations existant déjà, car nous souhaitons les approfondir : l'internationalisation de notre plaidoyer (1), le rajeunissement de la base de nos membre (2) et une meilleure interaction entre le réseau d'entraide et le réseau associatif pour de plus grandes synergies (3). D'autre part, pour ce qui est des réelles nouvelles orientations, il s'agit de la création d'un certificat « culture inclusive » : CCI (4) et de la mise sur pied d'un service « culture inclusive » inspiré du service sanitaire des étudiants en santé (5).

1. L'internationalisation du plaidoyer

Comme je viens de l'évoquer, nous, nous sommes lancés sur la route de l'international, qui ne fait sans doute que commencer. En 2022, voire 2023, il conviendra de continuer sur cette voie en rendant concret ce nouveau chapitre de notre histoire qui, a priori, pour l'instant, se décline selon 3 axes :

- l'invitation de jeunes étrangers sur nos rencontres de printemps, qui de « RN » passeront à « N&IM » pour « national and international meeting » ☺ ;
- puis l'organisation d'un événement de grande ampleur internationale ;
- lequel permettrait de lancer une dynamique collaborative européenne ;

Tout ceci dans la perspective de faire émerger des homologues hors de France dans la mesure où nous savons qu'il n'existe aucune organisation comparable à la nôtre en Europe.

2. Le rajeunissement des cadres

Si on veut réellement transformer l'essai, il faut trouver le moyen d'attirer dans notre « premier cercle », de nouveaux membres, et par là j'entends des jeunes membres. J'imagine que ce sera encore un long travail de fourmis. Je crois que l'idée de retourner voir les différentes missions handicaps des universités peut constituer un levier. Je pense aussi que le groupe de travail « réseau d'entraide » à encore de beaux jours devant lui et que la réponse viendra en partie de ses travaux.

3. Les synergies, réseau d'entraide réseau associatif

Pendant longtemps, les réseaux d'entraide et associatifs se sont développés de façon relativement indépendante, or, sur divers projets, ils pourraient se nourrir l'un l'autre. L'exemple de la coopération fructueuse entre la commission séduction et l'association nationale des sages-femmes (ANESF) pourrait trouver des déclinaisons, déjà pour certaines en gestation : l'association des étudiants en sciences juridiques (ARES) et la commission pépinière des droits ; l'association des étudiants en pharmacie (ANEPP) avec la commission gestion de la douleur.

Même si ça ne se vérifie pas pour tous les thèmes du réseau d'entraide, je pense que les réunions associant les deux univers doivent continuer à avoir lieu, en leur trouvant un nom un peu plus fun que juste « inter-inter ». Je ne doute pas que le prochain VP [Vice-président] réseau d'entraide et le prochain VP réseau associatif sauront travailler de concert pour soutenir ces synergies déjà lancées. Le déploiement d'un certificat « culture inclusive » constituera peut-être une nouvelle opportunité.

4. Le certificat « culture inclusive » (CCI)

Passons à présent aux vraies nouvelles orientations, et commençons par le certificat « culture inclusive », CCI. Ce dispositif, que nous appelons de nos vœux, est inspiré du PSC1, certificat pour les gestes de premier secours, qui se voudrait obligatoire. Nous estimons en effet pertinent de mettre sur pied un certificat comprenant une série de modules de formation et de mises en situation, d'une durée de 6 à 8 heures, qui pourrait éventuellement s'intégrer dans un dispositif plus large de bonnes pratiques visant à l'inclusion. Récemment, nous avons été reçus en audience au MESRI (ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation) par Julien BLANCHET, conseiller social et engagement écologique du cabinet de Madame la Ministre, qui a favorablement accueilli ce projet. Pour les étudiants, public cible du certificat, être formé aux savoirs, savoirs faire et savoirs être liés au handicap et pouvoir ainsi sensibiliser à son tour peut être très enrichissant et valorisable sur un *curriculum vitae*.

5. Le service « culture inclusive »

En 2020, nous avons espéré pouvoir faire intégrer le thème du handicap dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé, en profitant du fait que les filières du handicap (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie) ne l'avaient pas encore rejoint. Etant donné que l'on sursoit à leur intégration et que les instituts y semblent quelque peu réticents, il a paru souhaitable de ne pas attendre qu'on daigne donner un éventuel strapontin au handicap dans le cadre de ce dispositif de prévention primaire. Nous proposons donc de mettre sur pied un système similaire qui embarquerait les formations liées au handicap dont les fédérations de filière sont adhérentes de 100% Handinamique. Cette prévention secondaire, basée sur un cahier des charges clairement défini, permettrait non seulement d'informer et d'éduquer aux bonnes pratiques un large public pour prévenir des comportements inappropriés, voire discriminants, mais constituerait aussi pour les étudiants une forme de stage pratique peut-être plus de nature à motiver les directions des instituts.

Conclusion

Pour des raisons d'effet dramatique et ou psychologique, je n'écrirai pas ma conclusion que vous découvrirez en direct.

Pierre MIGNONAT

Président sortant du conseil d'administration de la fédé 100% Handinamique

Page 12 | 18

La fédé 100% Handinamique

Siège : c/o MIE 50, rue des Tournelles - 75003 Paris

Bureaux : Tour Essor - 14, rue Scandicci - 93508 Pantin cedex | SIRET 525 024 121 00044

Association loi 1901 | SIRET : 525 024 121 00051 | APE : 9499Z | TVA intra : FR 52 525024121

Tél. : +33(0)1 82 28 43 90 | E-mail : administration@handinamique.org | Site internet : www.handinamique.org

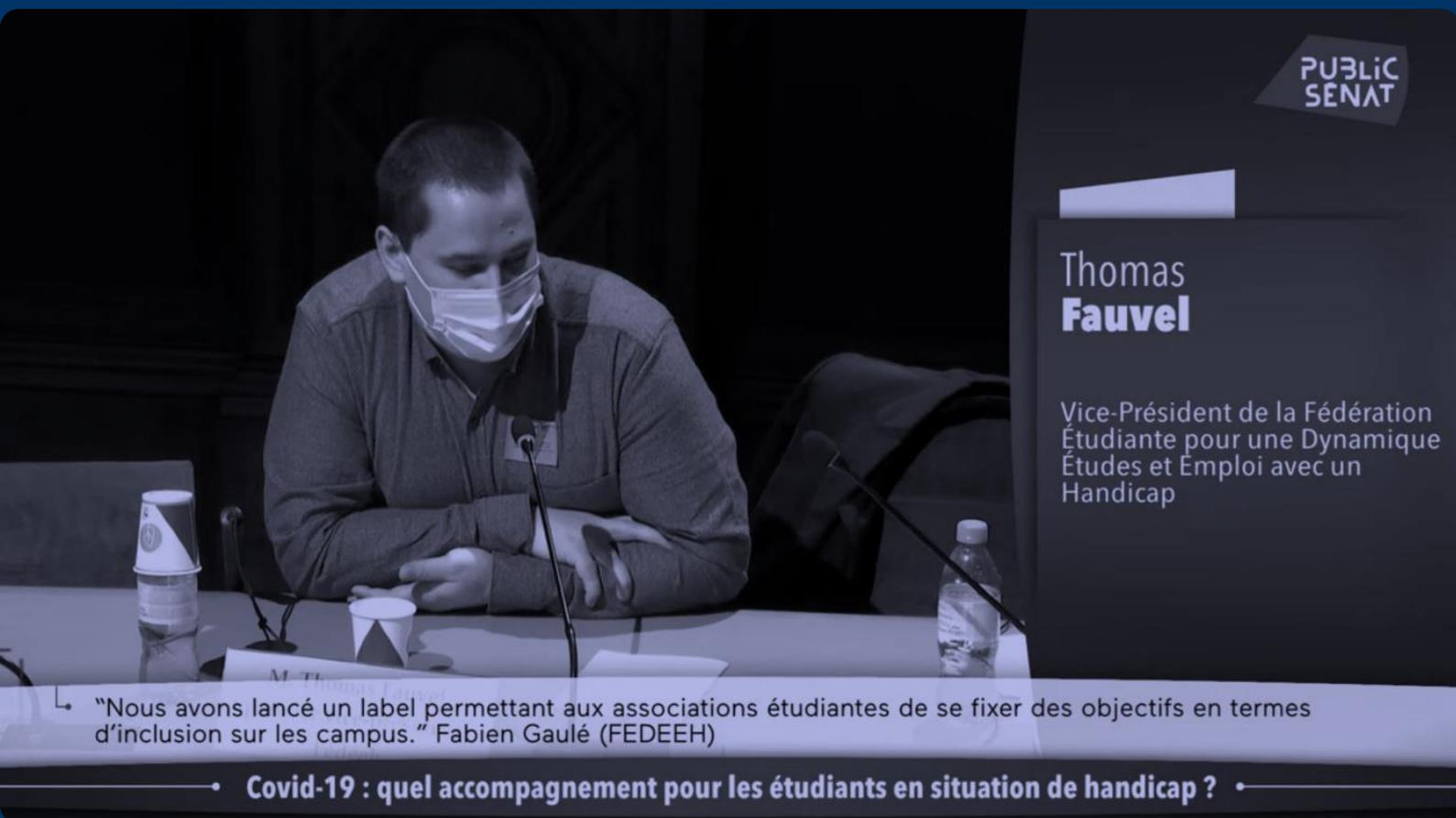




la fédé
100%
HANDINAMIQUE

pour la réussite des jeunes handicapés

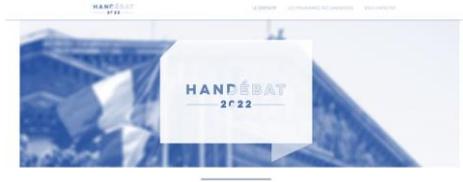
PLAIDOYER 2021-2022



“Nous avons lancé un label permettant aux associations étudiantes de se fixer des objectifs en termes d'inclusion sur les campus.” Fabien Gaulé (FEDEEH)

• Covid-19 : quel accompagnement pour les étudiants en situation de handicap ? •

13 avril 2021 : Thomas FAUVEL (premier vice-président en charge du plaidoyer et de la formation, assesseur de la commission Emploi du CNCPH), auditionné par la mission d'information sénatoriale sur *les conditions de la vie étudiante*.



HANDÉBAT
2022

17 fév. 2022 : Mise en ligne de www.handebat2022.fr, plateforme du collectif constitué avec LADAPT, la CFPsAA et l'APHPP en préparation d'un grand débat à Radio France avec les représentants des candidats à la présidentielle le 23 mars.



les IR
Républicains

1^{er} février 2022 : Audition par Valérie Pécresse du Collectif Handicap et de 100% Handinamique, représentée par Samy ROCHDY (administrateur, mandataire CNCNH) et Thomas FAUVEL (premier vice-président en charge de la formation et du plaidoyer), à son cabinet de campagne en vue des présidentielles.



CNCDH
COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17 janvier : Audition de Güler KOCA (administratrice, référente « accès aux droits »), Pierre MIGNONAT (président) et Hussein MOZAHM (VP Enseignement sup. et relations internationales) par la CNCDH dans le cadre du mandat confié par le Premier ministre pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés envers les personnes handicapées. En présence notamment du président de la CNCDH, de la présidente du CFHE, de l'ex adjointe du Défenseur des Droits et de l'ex Secrétaire général du Comité interministériel du handicap.

CFHE
Conseil Français des personnes
Handicapées pour les affaires
Européennes et Internationales



CNCNH

7 janvier 2022 : Pierre MIGNONAT, Thomas FAUVEL et Hussein MOZAHM reçus en audience par Jérémie BOROY, président du CNCNH à propos de la participation des personnes handicapées dans cette instance et du plaidoyer fédéral.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Enseignement
Supérieur
Recherche
Innovation

7 janvier 2022 : Pierre MIGNONAT et Hussein MOZAHM reçus en audience par Julien BLANCHET, conseiller social de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Alain BOUHOURS, chef du Département de la réussite et de l'égalité des chances, pour évoquer le plaidoyer et les projets fédéraux dans l'enseignement supérieur.



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES
Manon TAOCHY
Sophie CLUZEL

3 décembre 2021 : Échange informel, en marge de l'hommage aux personnes handicapées victimes de l'Occupation, entre Manon TAOCHY (secrétaire générale) et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État en charge des personnes handicapées.



2 décembre 2021 : Conférence des 10 ans de la Fédé en présence des présidents de la CNCDH, du CNCPH (et d'autres représentants), de LADAPT, de la FAGE, du BNEI, d'Animafac, et de la commission parlementaire sur *l'école et l'université inclusives*.

Messages et hauts patronages des ministres de l'Enseignement supérieur, du Handicap, de la Jeunesse et de l'Emploi, du Directeur de l'International Disability Alliance et du président de la CGE. Livre blanc et tables-rondes « société inclusive ».



19 novembre 2021 : Webinaire de clôture de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) avec LADAPT sur le thème de la mobilité internationale des jeunes handicapés. Échange entre Sophie CLUZEL, et 5 bénévoles : Güler KOCA, Hussein MOZAHM, Pierre MIGNONAT, Samy ROCHDI et Pauline ARNOULT.



18 novembre 2021 : Parmi les plus de 200 duos organisés par la Fédé, une dizaine avec des personnalités politiques. Ici Thibaut de MARTIMPREY (président du Conseil de gestion) avec Élisabeth BORNE, ministre du Travail et Güler KOCA (administratrice) avec Sarah El HAÏRY, secrétaire d'État à la jeunesse.



15 novembre 2021 : Conférence inaugurale de la SEEPH : Samy ROCHDI (administrateur) avec les ministres Brigitte KLINKERT, (Insertion professionnelle) et Amélie de MONTCHALIN (Transformation et Fonction publique) sur la formation en alternance dans le supérieur.



31 octobre 2021 : Conférence de presse de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées avec Sophie CLUZEL et les présidents de l'AGEFIPH, du FIPFH et de LADAPT. Jessica HUNKAR (vice-présidente réseau d'entraide) : égrégie de la Semaine.



16 août 2021 : Pierre MIGNONAT (président), et Frédéric SICARD (pilote de notre rapport alternatif), auditionnés par le rapporteur du comité des droits des personnes handicapées (CIDPH) pour l'examen de la France par l'ONU.



12 juillet 2021 : Audition d'Hussein MOZAHM (vice-président enseignement supérieur et relations internationales) au cabinet de Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'État à la Jeunesse.



28 mai 2021 : Jessica HUNKAR (vice-présidente réseau d'entraide), Samy ROCHDY (administrateur), chacun membre de la commission Emploi du CNCPH, accueillent et échangent avec Patrick TOULMET, délégué interministériel à l'apprentissage et deux jeunes adhérents concernés par l'alternance.



12 mai 2021 : contribution de Pierre MIGNONAT (président), lors du lancement du comité de suivi de l'université inclusive, avec Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État en charge des personnes handicapées.



13 avril 2021 : Thomas FAUVEL (premier vice-président en charge du plaidoyer et de la formation, assesseur de la commission Emploi du CNCPH), auditionné par la mission d'information sénatoriale sur *les conditions de la vie étudiante*.



7 avril 2021 : Participation de Thomas FAUVEL à une rencontre informelle avec Claire HEDON, Défenseuse des droits, sur les difficultés des jeunes dans leurs relations avec les services publics et les discriminations dans leurs recherches de stages, d'emploi, de logement, etc.

AI-JE L'AIR DEUX FOIS MOINS INVESTIE ?

**Pourtant,
que mon handicap
soit visible ou non,
j'ai deux fois
plus de risques
d'être au chômage
que la moyenne
des Français.**



**15>21
NOV²⁰₂₁**

**SEMAINE
EUROPÉENNE
POUR
L'EMPLOI
DES
PERSONNES
HANDICAPÉES**

www.semaine-emploi-handicap.com



En partenariat avec:



Avec le soutien de:





www.ladapt.net

**Jessica HUNKAR, présidente de la fédé 100% Handinamique en 2019-2020,
égérie de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2021**



22 février 2020

**Dernière assemblée générale ordinaire en présentiel
présidée par Jessica HUNKAR à côté de son successeur Pierre MIGNONAT**

